

PROGRAMME DE FORMATION RECYCLAGE GSU

Le recyclage AFGSU est nécessaire tous les 4 ans pour conserver la validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence. Il a pour objet de réactiver les compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Durée: 14.00 heures (2 jours)

Conditions tarifaires : Nous contacter

Accès Handicapés : Nous contacter

Délais d'accessibilité : 3 semaines

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

- Tout personnel ayant validé l'AFGSU 1 ou 1+2 depuis moins de 4 ans

Prérequis

- Tout personnel ayant validé l'AFGSU 1 ou 1+2 depuis moins de 4 ans

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Réactualiser les connaissances acquises au cours de la formation initiale FGSU
- Être capable d'intervenir en cas d'urgence médicale.

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- REVOIR LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES
 - Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en oeuvre une protection adaptée.
 - Alerter le SAMU ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés.
 - Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée.
 - L'obstruction aiguë des voies aériennes et les gestes adéquats.
 - Arrêter une hémorragie externe.
 - L'arrêt cardiaque et la réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence adéquat.
 - L'utilisation des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.
 - Les procédures de maintenance et de maintenance des matériels d'urgence.
- REVOIR LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES POTENTIELLES
 - Les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et les gestes adéquats.
 - Les signes de gravité d'une brûlure et les actions appropriées.
 - Les règles élémentaires d'hygiène.
 - La prise en charge adaptée d'un traumatisme.
 - Le relevage et le brancardage.
 - Les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné.
 - Les règles de protection face à un risque infectieux.
- POURSUIVRE SA PARTICIPATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES COLLECTIFS
 - Identifier un danger dans l'environnement et appliquer une protection adaptée.
 - Participer à la mise en oeuvre des dispositifs ORSAN (Organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles).

ORGANISATION

Formateur

Formateurs spécialisés dans la formation du personnel médical et soignant, habilités par le CESU 04

Moyens pédagogiques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Questionnement, analyses avec les participants suivies de démonstrations et d'ateliers d'apprentissage des gestes.
- Etude de cas concrets
- Apprentissage du geste en intégrant le raisonnement
- Quizz en salle
- Remise d'un support pédagogique

Moyens techniques

Formateur :

- Matériel de formation spécialisé.
- Ordinateur.
- Vidéoprojecteur.

Etablissement :

- Mise à disposition d'une salle adéquate, de tables et de chaises.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Rapport de formation à rendre par le formateur à l'issue de la formation

DEROULE PEDAGOGIQUE

H	JOURNEE 1
09h00	Accueil Présentation Presentation de la formation
09h15	Analyse collective et rétrospective de situations gérées
URGENCES VITALES	
10h15	Maintien et réactualisation des connaissances lors de mise en situation de prise en charge des urgences vitales en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques
12h00	Mises en situation d'urgences simulées
12H30	Déjeuner
URGENCES POTENTIELLES (adulte, enfant, nourrisson)	
13h30	Maintien et réactualisation des connaissances lors de mise en situation de prise en charge des urgences potentielles
RISQUES COLLECTIFS	
16h00	Maintien et réactualisation des connaissances sur les risques collectifs et NRBC.
16h45	Evaluation de la formation
17h00	FIN